



Communiqué A/S

du Prix AISS des bonnes pratiques 2014 décernés à la CMR.

A l'occasion de la tenue à Casablanca du Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique, du 3 au 5 décembre 2014, la CMR s'est vue décerner par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) deux Certificats de mérite avec mention spéciale pour les bonnes pratiques intitulées « Simplification des procédures de contrôle de vie » et « Certification des performances financières des fonds de réserve » et deux Certificats de mérite pour les deux autres bonnes pratiques relatives à « La contractualisation avec les partenaires » et à « la Certification du bilan actuariel du régime des pensions civiles ».

Ces prix récompensent les bonnes pratiques dans l'administration de la sécurité sociale et sont décernés par région, tous les trois ans, lors de chaque Forum régional de la sécurité sociale.